

Les critères d'orientation scolaire des enfants avec des besoins éducatifs spéciaux

Résumé : Lors de la déclaration de Salamanque en 1994, plusieurs pays ont établi l'objectif d'inclure dans les écoles ordinaires les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux (BES), reconnaissant ainsi cette modalité de scolarisation comme la plus bénéfique pour leur épanouissement. Pourtant, en observant l'état actuel de l'inclusion, on remarque que dans plusieurs pays (y compris la Suisse) le taux d'inclusion des enfants avec BES reste limité. Cela amène à se demander : pourquoi existe-t-il une telle disparité entre la décision prise au niveau théorique et sa mise en pratique en ce qui concerne l'inclusion ? Quels sont donc les critères réels selon lesquels un enfant avec BES est orienté vers une école spéciale plutôt que vers une école ordinaire ? On découvre que la réponse ne se trouve pas au niveau des critères. Ce qui influence l'orientation scolaire des enfants avec BES, ce sont plutôt un certain nombre de facteurs susceptibles d'entraver l'inclusion. Parmi ceux-ci, il y a notamment la préparation des écoles, la formation des enseignants et la méfiance vis-à-vis de la prise en charge par l'école ordinaire des enfants avec BES. La résolution de ces obstacles est la clé pour parvenir à une véritable inclusion.

Mots-clés : Inclusion ; BES ; Orientation scolaire.